

SIUAEP DE LA BASSE BRESLE

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Eau Potable (RPQS-AEP)

Exercice 2015

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L2224⁵ du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	1
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI	1
1.2 MODE DE GESTION DU SERVICE	1
1.3 ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	1
1.4 CONVENTIONS D'IMPORT ET (OU) D'EXPORT	1
1.5 NOMBRE D'ABONNEMENTS	1
1.6 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	2
1.7 PRODUCTION	2
1.8 ACHATS D'EAUX TRAITÉES (IMPORTATIONS)	2
1.9 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE	2
1.10 AUTRES VOLUMES	3
1.11 LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	3
1.12 RECAPITULATIF DES DIFFERENTS VOLUMES	3
2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1 FIXATION DU TARIF EN VIGUEUR	4
2.2.3 PRIX DU SERVICE D'EAU POTABLE	5
2.3 FACTURES TYPES	6-7
2.4 GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE	8 ET 9
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE	10
3.1 QUALITE DE L'EAU	10 - 11
3.2 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	11 - 12
3.3 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	12
3.4 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	12
3.5 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES	12
3.6 INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU	13
3.7 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE	13
4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	13
4.1 BRANCHEMENTS EN PLOMB	13
4.2 TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE (EN €)	13
4.3 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (EN €)	13
4.4 AMORTISSEMENTS	14
5. ACTION DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	14
5.1 ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE	14
5.2 OPERATION DE COOPERATION DECENTRALISEE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT)	14
6. SYNTHÈSE DELEGATAIRE - ESSENTIEL DE L'ANNEE 2013	14 - 15
INDICATEURS DU SERVICE	16 - 17

1. Caractérisation technique du service

1.1 Présentation du territoire desservi

- Le service délégué du Syndicat Intercommunal Urbain d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Bresle (SIUAEP de la Basse Bresle) regroupe les communes de :
 - Eu (Seine-Maritime)
 - Le Tréport (Seine-Maritime)
 - Mers les Bains (Somme)
 - Ponts et Marais (Seine-Maritime)
- Compétences liée au service :
 - Production
 - Stockage
 - Distribution
- Le patrimoine du service est constitué de :
 - 1 installation de production d'une capacité totale de 10 600 m3 par jour.
 - 8 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 7 600 m3.
 - 176 kilomètres de canalisations et de branchements dont 130 km de canalisations de distribution.

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en **délégation de service public**

- Type de contrat : Affermage
- Nom du délégataire : SOCIETE DES EAUX DE PICARDIE
- Date de début de contrat : 01 janvier 2012
- Date de fin de contrat : 31 décembre 2025
- Missions du délégataire :

Le SIUAEP de la Basse Bresle a confié à la Société des Eaux de Picardie les missions suivantes au titre de son service d'eau potable :

 - Compteurs eau froide
 - Distribution
 - Elévation
 - Gestion clientèle
 - Production
 - Branchements

Avenant de l'année 2015 :

Il n'y a pas eu d'avenant durant l'exercice.

1.3 Estimation de la population desservie

Le service public d'eau potable dessert 16 366 habitants.

1.4 Conventions d'import et (ou) d'export

Néant

1.5 Nombre d'abonnements

Nombre d'abonnés au 31/12	2014	2015	Observations
- abonnés domestiques	10 400	10 463	+0,6%
- abonnés non domestiques	47	48	+2,1%
Total des abonnés	10447	10 511	+0.6%

La répartition des abonnés par commune est la suivante:

Commune	Nombre d'abonnés au 31/12/2014	Nombre d'abonnés au 31/12/2015
EU	3792	3799
LE TREPORT	3739	3765
MERS LES BAINS	2539	2553
PONTS ET MARAIS	377	394

1.6 Prélèvement sur les ressources en eau

L'origine de l'eau alimentant le service provient de deux forages (BB1 et BB3) situés sur la commune de Ponts et Marais.

	Type de ressource et implantation	Débit nominal ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volume prélevé durant l'exercice n (en m ³)	N/N-1
1	Ponts et Marais BB1	250	1 276 877	1 324 108	3,7%
2	Ponts et Marais BB3	120 à 200 (avec variateur de vitesse)			
Total des prélèvements....			1 276 877	1 324 108	

⁽¹⁾ débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités)

1.7 Production

Localisation	Volume produit durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volume produit durant l'exercice n (en m ³) V_7	Observations
Ponts et Marais BB1 et BB3	1 276 877	1 324 108	3,7%

1.8 Achats d'eaux traitées (Importations)

Néant

1.9 Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice n-1 (en m ³)	Volumes vendus durant l'exercice n(en m ³)	Observations
Abonnés domestiques	749 944	815 041	8,7%
Autres abonnés	266 019	172 403	- 35,2%
Total vendu aux abonnés : V_7	1 015 963	987 444	- 2,8%
Service de ⁽¹⁾	0	0	0
Service de ⁽¹⁾	0	0	0
Total exporté vers d'autres services : V_3	0	0	0

⁽¹⁾ Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable

1.10 Autres volumes

Volume de service : $V_9 = 20\,000\text{ m}^3$

Volume consommateurs sans comptage : $V_8 = 9\,000\text{ m}^3$

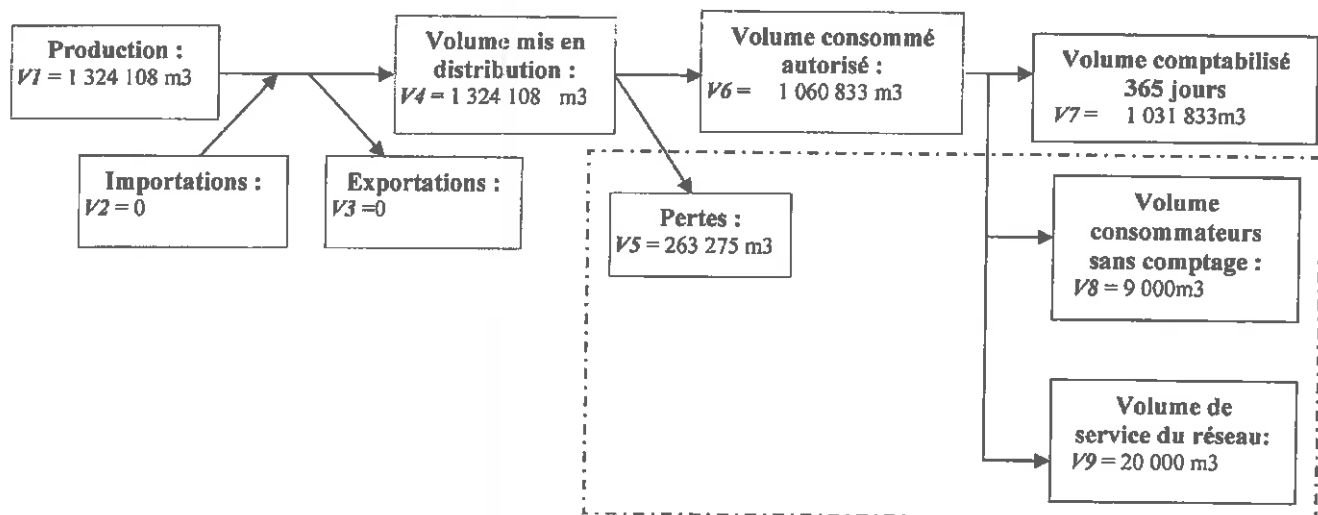
1.11 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 123 285 ml au 31/12/2015.

1.12 Récapitulatif des différents volumes

Les différents volumes intervenant au long de la chaîne de distribution de l'eau potable sont définis par le décret n° 2007-765 du 02/05/2007. Leurs définitions et leurs valeurs sont rappelées ci-dessous :

- V_1 ou volume produit (Volume issu des ouvrages de production du service et introduit dans le réseau de distribution)
- V_2 ou volume importé (Volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur)
- V_3 ou volume exporté (Volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur)
- V_4 ou volume mis en distribution ($V_1 + V_2 - V_3$)
- V_5 ou pertes ($V_4 - V_6$)
- V_6 ou volume consommé autorisé ($V_7 + V_8 + V_9$)
- V_7 ou volume comptabilisé (Ce volume résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés)
- V_8 ou volume consommateurs sans comptage (Volume utilisé sans comptage par des usagers connus avec autorisation)
- V_9 ou volume de service du réseau (Volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution)



2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1 Fixation du tarif en vigueur

Le SIUAEP de la Basse Bresle étant en délégation de service, les tarifs concernant la part de la Société des Eaux de Picardie sont fixés par contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat

2.2 Prix du service d'eau potable

La part du délégataire comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement et les volumes sont relevés annuellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les factures intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

La part de la collectivité comprend uniquement une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

2.2.1- Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.

Cette redevance est reversée par le délégataire à l'Agence de l'eau

	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2016
Redevance pour pollution domestique (€ HT/m ³)	0.2200	0.2200

2.2.2- Evolution du tarif de l'eau potable

Les tarifs applicables aux 01/01/ année n-1 et 01/01/année n sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/ année n-1		Au 01/01/ année n	
Part de la collectivité					
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0.8000 €		0.8000 €	
Part du délégataire					
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾ y compris location du compteur	67,46 €		67,56 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,5276 €		0,5285 €	
Taxes et redevances					
Taxes	Assujettissement TVA 5,5% ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Redevances	Préservation des ressources en eau - Agence de l'eau - (€ HT/m ³)	0.080 €		0.080 €	
	Pollution domestique (€ HT/m ³)	0.2200€		0.2200€	

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2.3- Prix TTC du service eau potable au m3 pour 120 m3 (D102.0)

A titre indicatif, les tarifs au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence sur la commune de EU (120m3/an) sont:

EU Prix du service de l'eau potable	M3	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Part du délégataire			130.14	130.98	0.65%
Abonnement			67.46	67.56	0.15%
Consommation	120	0.5285	62.68	63.42	1.18%
Part Collectivité			96.00	96.00	0.00%
Consommation	120	0,8000	96.00	96.00	0.00%
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0.0800	9.60	9.60	0.00%
Organismes publics			26,40	26,40	0.00%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0.2200	26.40	26.40	0.00%
TVA			14.42	14.46	0,28%
TOTAL € TTC			276,56	277,44	0,32%
Prix TTC su service au m3 pour 120 m3			2,30	2,31	0,43%

2.3 Facture d'eau type

Dans le cas du syndicat, le tarif pour chaque commune est :

EU	m ³	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Production et distribution de l'eau			235,74	236,58	0,36%
Part délégataire			130,14	130,98	0,65%
Abonnement			67,46	67,56	0,15%
Consommation	120	0,5285	62,68	63,42	1,18%
Part syndicale			96,00	96,00	0,00%
Consommation	120	0,8000	96,00	96,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	9,60	9,60	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			263,46	266,56	1,18%
Part délégataire			155,46	170,56	9,71%
Abonnement			14,04	14,08	0,28%
Consommation	120	1,3040	141,42	156,48	10,65%
Part communale			30,00	30,00	0,00%
Consommation	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
Part syndicale			78,00	66,00	-15,38%
Consommation	120	0,5500	78,00	66,00	-15,38%
Organismes publics et TVA			106,76	107,12	0,34%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			44,36	44,72	0,81%
TOTAL € TTC			605,96	610,26	0,71%

LE TREPORT	m ³	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Production et distribution de l'eau			235,74	236,58	0,36%
Part délégataire			130,14	130,98	0,65%
Abonnement			67,46	67,56	0,15%
Consommation	120	0,5276	62,68	63,42	1,18%
Part syndicale			96,00	96,00	0,00%
Consommation	120	0,8000	96,00	96,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	9,60	9,60	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			260,64	263,59	1,13%
Part délégataire			104,64	119,59	14,29%
Consommation	120	0,9966	104,99	118,06	12,45%
Part communale			78,00	78,00	0,00%
Consommation	120	0,6500	78,00	78,00	0,00%
Part syndicale			78,00	78,00	0,00%
Consommation	120	0,6500	78,00	78,00	0,00%
Organismes publics et TVA			106,48	106,82	0,32%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			44,08	44,42	0,77%
TOTAL € TTC			602,86	606,99	0,69%

MERS LES BAINS	m ³	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Production et distribution de l'eau			235,74	236,58	0,36%
Part délégataire			130,14	130,98	0,65%
Abonnement			67,46	67,56	0,15%
Consommation	120	0,5285	62,68	63,42	1,18%
Part syndicale			96,00	96,00	0,00%
Consommation	120	0,8000	96,00	96,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	9,60	9,60	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			241,05	250,00	3,71%
Part délégataire			121,05	136,00	12,35%
Abonnement			7,72	7,72	0,00%
Consommation	120	10690	113,33	128,28	13,19%
Part communale			42,00	48,00	14,29%
Consommation	120	0,4000	42,00	48,00	14,29%
Part syndicale			78,00	66,00	-15,38%
Consommation	120	0,5500	78,00	66,00	-15,38%
Organismes publics et TVA			104,52	105,46	0,90%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			42,12	43,06	2,23%
TOTAL € TTC			581,31	592,04	1,85%

PONTS ET MARAIS	m ³	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Production et distribution de l'eau			235,74	236,58	0,36%
Part délégataire			130,14	130,98	0,65%
Abonnement			67,46	67,56	0,15%
Consommation	120	0,5285	62,68	63,42	1,18%
Part syndicale			96,00	96,00	0,00%
Consommation	120	0,8000	96,00	96,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	9,60	9,60	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			426,28	433,04	1,59%
Part délégataire			309,88	328,64	6,05%
Abonnement			58,78	59,88	1,87%
Consommation	120	2,2397	251,10	268,76	7,03%
Part communale			38,40	38,40	0,00%
Consommation	120	0,3200	38,40	38,40	0,00%
Part syndicale			78,00	66,00	-15,38%
Consommation	120	0,5500	78,00	66,00	-15,38%
Organismes publics et TVA			123,05	123,76	-0,58%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			60,65	61,36	1,17%
TOTAL € TTC			785,06	793,38	1,06%

2.4 Gestion financière et patrimoniale : Compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation

Etat détaillé des produits :

L'état ci-dessous détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».

LIBELLE	2014	2015	Ecart
PRODUITS	2 395 950	2 312 635	-3,48 %
Exploitation du service	1 231 020	1 234 278	
Collectivités et autres organismes publics	1 069 558	956 348	
Travaux attribués à titre exclusif	18 807	34 790	
Produits accessoires	76 565	87 218	
CHARGES	2 260 140	2 217 247	- 1,90 %
Personnel	520 996	512 989	
Energie électrique	31 772	55 616	
Produits de traitement	2 161	2 309	
Analyses	9 270	7 151	
Sous-traitance, matières et fournitures	155 964	186 289	
Impôts locaux et taxes	38 484	44 834	
Autres dépenses d'exploitation	144 346	195 136	
<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	49 420	25 986	
<i>Engins et véhicules</i>	97 323	85 285	
<i>Informatique</i>	56 862	40 988	
<i>Assurances</i>	14 899	3 292	
<i>Locaux</i>	44 780	52 561	
<i>Autres</i>	- 118 939	- 12 978	
Contribution des services centraux et recherche	146 119	112 043	
Collectivités et autres organismes publics	1 069 558	956 348	
Charges relatives aux renouvellements	53 309	52 785	
<i>Pour garantie de continuité du service</i>	5 678	5 154	
<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	47 631	47 631	
Charges relatives aux investissements	26 987	31 786	
<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	26 987	31 786	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	42 414	39 991	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	18 760	19 969	
RESULTAT AVANT IMPOT	135 810	95 386	-29,77%
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	45 265	31 789	
RESULTAT	90 545	63 598	-29,76%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: P050E

♿ L'état détaillé des produits

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE (données en €) :

Référence: P050E

LIBELLE	2014	2015	Ecart
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	1 231 020 1 223 389 7 631	1 234 278 1 224 667 9 610	0,26 %
Exploitation du service	1 231 020	1 234 278	0,26 %
Produits : part de la collectivité contractante dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	815 467 805 943 9 524	715 836 779 139 -63 303	-12,22 %
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau) dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	81 274 80 334 940	78 778 77 709 1 069	-3,07 %
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	172 817 172 154 663	161 734 164 421 -2 687	-6,41%
Collectivités et autres organismes publics	1 069 558	956 348	-10,58 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	18 807	34 790	NS
Produits accessoires	76 565	87 218	13,91%

3. Indicateurs de performance

3.1 Qualité de l'eau

Sur tous les services qui lui sont confiés, Véolia complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur le point de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Les analyses effectuées sur ces prélèvements concernent l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physico-chimiques. Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes :

Paramètres	Contrôle sanitaire	Surveillance du délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologiques	210	202	
Physico-chimiques	2395	196	11

Le tableau suivant présente en détail les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à Limite de Qualité des paramètres soumis à Référence de Qualité (Attention, certains paramètres non soumis à limite ou à référence de qualité ne figurent pas dans le tableau) :

Paramètres	Contrôle Sanitaire		Surveillance par le Délégué	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/ respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites/ respect des Références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologiques	72	72	66	66
Physico-chimiques	1640	1640		
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologiques	138	138	132	132
Physico-chimiques	324	324	187	187
Autres paramètres analysés				
Microbiologiques				
Physico-chimiques	290			

Contrôle Sanitaire et Surveillance par le Délégué

	Nombre total de résultats d'analyse	Conforme aux Limites ou aux Références de Qualité	Type de seuil
Atrazine	4	4	Limite de Qualité
Simazine	4	4	Limite de Qualité
Terbuthylazine	4	4	Limite de Qualité
Déséthylterbuthylazine	4	4	Limite de Qualité
Turbidité	73	73	Limite et Référence de Qualité
Nitrates	31	31	Limite de Qualité
Fer total	10	10	Référence de Qualité
Carbone organique total	10	10	Référence de Qualité

Détail des non conformités par rapports aux limites de qualité :

Paramètres	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Délégué	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Délégué	Valeur du seuil et unité
Tous les résultats sont conformes							

Composition de l'eau du robinet

Les données sont celles observées aux points de mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas prises en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'autocontrôle pilotées par Véolia :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	108,10	111	4	Mg/l	Sans objet
Chlorures	21,10	25,50	8	Mg/l	250
Fluorures	80	90	4	Mg/l	1500
Magnésium	2,91	3,31	4	Mg/l	Sans objet
Nitrates	11,90	14,50	31	Mg/l	50
Pesticides totaux	0,02	0,09	4	Mg/l	0,5
Potassium	1,60	1,60	4	Mg/l	Sans objet
Sodium	12,10	12,90	4	Mg/l	200
Sulfates	4,60	8,90	8	Mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	27,60	29,10	8	Mg/l	Sans objet

3.2 Indice d'avancement de protection des ressources en eau

Pour l'année 2015, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 60 %.

3.3 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place.

Les grands ouvrages (réservoir, stations de traitement, pompages, ...) ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 70%

3.4 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution est :

$$\frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} \times 100 = 80,10\%$$

3.5 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

L'indice linéaire des volumes non comptés est :

$$\frac{V_4 - V_7}{\text{Linéaire de réseau de desserte} / (365/1000)} = 6,50 \text{ m}^3/\text{jour}/\text{km}$$

3.6 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

L'indice linéaire de pertes en réseau est :

$$\frac{V_4 - V_6}{\text{Linéaire de réseau de desserte} / (365/1000)} \quad 5,85 \text{ m}^3/\text{jour/km}$$

3.7 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est égal à la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé total rapporté à la longueur totale du réseau :

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)					
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	127 623	128 026	128 026	130 184	123 285
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	694	1 344	1 144	1 128	0
Longueur renouvelée totale (ml)	694	1 344	1 144	1 128	1 535

4. Financement des investissements

4.1 Branchements en plomb

Branchements	2015
Nombre total des branchements	8777
Nombre total des branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	139
% Branchements en plomb restants au 31 décembre	17%
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés	8,72%

4.2 Travaux engagés au cours de l'exercice (en €)

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatives à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

	2014	2015
Solde à fin de l'exercice (€)	78 935,16	115 052,39
Dotations de l'exercice	47 631,00	47 631,00
Dépense de l'exercice	16 369,89	11 513,77

4.3 Etat de la dette (en €)

L'état de la dette du SIUAEP de la Basse Bresle au 31 décembre de l'année n fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014	2015
Capital restant dû au 31 décembre	99791.04€	53 018.62€
Remboursement au cours de l'exercice	28152.52€	9 188.07€
<i>dont en intérêts</i>	5914.04€	2 424.15€
<i>dont en capital</i>	22238.48€	6 763.92€

4.4 Amortissements

	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements Réservoir Mont Vitot	3 379€	3 225€

5. Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité

15

5.2 Opération de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Néant

6. Synthèse Délégitaire– Essentiel de l'année 2015

L'eau distribuée sur le Syndicat est de bonne qualité et répond à l'ensemble des paramètres des normes de potabilité. Les volumes vendus de 987 444 m³ a baissé par rapport à 2014 : 1 015 963

Installations :

Contrôle réglementaire annuel :

Sont concernées les installations électriques, les installations de levage et d'encrage, et les cuves sous pression. Le contrôle réglementaire concerne également les extincteurs et certains EPI comme les harnais individuels et les masques ARI (Appareil Respiratoire Individuel).

Réalisation d'opérations de maintenance :

- o Entretien des analyseurs en continu,
- o Entretien des systèmes de désinfection au chlore gazeux,
- o Entretien courant planifié par la GMAO,
- o Entretien des espaces verts,
- o Nettoyage des réservoirs :

Nom du réservoir	Date de nettoyage	Commentaires
MONT HUONT – LE TREPORT – Cuve Ext.	11/06/2015	
Cuve Int.	12/06/2015	
MONT VITOT ENTERRE – EU Cuve Droite	25/11/2015	
Cuve Gauche	06/11/2015	
MONT VITOT SURELEVE – EU 1 Cuve	17/11/2015	
Rue DUMONT – MERS LES BAINS – 1 Cuve	06/10/2015	
Rue SUZANNE – LE TREPORT – 1 Cuve	07/12/2015	Fait lors de la réhabilitation
SAINT LAURENT – EU – 1 Cuve	05/11/2015	

Les travaux de renouvellement suivants ont été réalisés :

- 8 777 branchements
- 11 477 compteurs
- Réparation de 46 fuites dont 35 sur branchement
- Installations : Equipements renouvelés :

Surpresseur rue Dumont →Pompe 1
→Pompe 3

Réservoir Saint Laurent : Vanne de vidange

Forages de Ponts et Marais : Armoire de commande (partielle)

Travaux neufs réalisés :

Installations

Travaux réalisés par le Délégué : sans objet.

Travaux réalisés par la Collectivité : sans objet.

Réseaux, branchements et compteurs:

Principales opérations réalisées par le Délégué

La Société des Eaux de Picardie a réalisé durant l'exercice :

- Mers les Bains : 1 branchement neuf,
- Le Tréport : 4 branchements neufs,
- Eu : 5 branchements neufs.

Principales opérations réalisées par le Syndicat :

- *Commune du Tréport :*

- o Extension du réseau en DN 50 sur 500 ml Route de Mancheville

- *Commune de Mers les Bains*

- o Extension de réseau en DN 100 sur 474 ml, en DN 60 sur 122 ml et création de 9

branchements.

Les travaux réalisés par des tiers : Sans objet.

Les réseaux

Travaux de renouvellement réalisés par la collectivité pour l'année 2015 :

→Commune de Mers les Bains :

Renouvellement de 106 ml de DN 80 et reprise de 7 branchements Boulevard du Panorama.

Renouvellement de 378 ml de DN 100 et reprise de 9 branchements dont 8 branchements plomb rue du 11 Novembre.

Renouvellement de 50 ml de DN 60 et reprise de 6 branchements Impasse Leroy.

Renouvellement de 150 ml de DN 60, de 57 ml en PE de DN 75 et reprise de 15 branchements dont 14 branchements plomb rue Georges Bizet et Sentier Massenot.

→Commune de Le Tréport :

Renouvellement de 48 branchements plomb rue Saint Louis.

Renouvellement de 111 ml de DN 150 et reprise de 8 branchements dont 3 branchements plomb Quai de la République.

Renouvellement de 29 branchements plomb rue Jeanne d'Arc.

→Commune de Eu :

Renouvellement de 233 ml de DN 100 et reprise de 15 branchements dont 2 branchements plomb rue de l'Avalasse.

Renouvellement de 200 ml de DN 60 et reprise de 27 branchements dont 15 branchements plomb Impasse Braille.

Renouvellement de 250 ml de DN 150 et de 20 branchements plomb rue Schweitzer.

Le rendement du réseau 2014 à 81.80%

Le rendement du réseau 2015 à 80.10%

INDICATEURS DU SERVICE

Libellés	Producteur	Valeur
Les volumes		
Volume prélevé	Délégataire	1324108m3
Volume produit	Délégataire	1324108 m3
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0
Volume mis en distribution	Délégataire	1324108m3
Volume de service du réseau	Délégataire	29000 m3
L'activité clientèle		
Nombre de communes	Délégataire	4
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité	16366
Nombre total d'abonnés	Délégataire	10511
Abonnés domestiques	Délégataire	10463
Abonnés non domestiques	Délégataire	48
Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	
Volume vendu	Délégataire	987444m3
Volume vendu aux Abonnés domestiques	Délégataire	815041 m3
Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	172403m3
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0
Consommation moyenne	Délégataire	126l/hab/j
Consommation individuelle unitaire	Délégataire	66m3/abo/an
Qualité du service à l'utilisateur		
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS	100%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS	100%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	1.33u/1000 abo
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1j
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100%
Taux de réclamations	Délégataire	0.67u/1000 abo
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	4,22%
Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	Collectivité	15
Montant Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	Collectivité	393
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	Délégataire	
Prix du service de l'eau		
Prix du service de l'eau au m3 TTC (D 102.0)	Délégataire	2.31€/m3
Gestion patrimoniale		
Nombre d'installations de production	Délégataire	1
Capacité totale de production	Délégataire	10600m3/j
Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	8
Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	7600m3
Longueur du réseau	Délégataire	176 km
Longueur de canalisation de distribution	Collectivité	123 km
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Délégataire	70
Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0ml
Longueur de canalisation renouvelée par la collectivité	Collectivité	1535 ml
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité	?%

Nombre de branchements	Délegataire	8777
Nombre de branchements en plomb	Délegataire	1455
Nombre de branchements en plomb supprimés	Délegataire	139
Nombre de branchements neufs	Délegataire	19
Nombre de compteurs	Délegataire	11477
Nombre de compteurs remplacés	Délegataire	771
Performance environnementale		
Indice d'avancement de protection de la ressource en eau	Collectivité	60%
Nombre de fuites réparées	Délegataire	46
Volume consommé autorisé 365 jours	Délegataire	1 060 833m3
Indice linéaire de consommation	Délegataire	126l/hab/j
Rendement du réseau de distribution	Délegataire	80,10%
Indice linéaire des volumes non comptés	Délegataire	6,50m3/j/km
Indice linéaire de pertes en réseau	Délegataire	5,85m3/j/km
Energie relevée consommée Forage la Basse Bresle	Délegataire	560224KWh
Satisfaction des usagers à l'accès à l'eau		
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Délegataire	Mesure statistique d'entreprise
Existence d'une Commission consultative des services publics locaux	Délegataire	
Taux de satisfaction globale par rapport au service	Délegataire	89%
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement	Délegataire	oui
Certification		
certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délegataire	En vigueur
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Délegataire	oui

